



## CR d'Organisation des Compétitions Féminines

### PROCÈS-VERBAL N°02

<b>Réunion du :</b>	Lundi 31 juillet 2017
<b>Pilote :</b>	Gabriel GÔ
<b>Présidence :</b>	Daniel ROGER
<b>Présents :</b>	Philippe BASSET – Gabriel GÔ
<b>Excusé(s) :</b>	Florent MANDIN – Aurélie CRUARD – Fabienne MANCEAU

La commission prend acte du refus de Florence AUDOUIN de participer à la commission (manque de disponibilité pour travailler en son sein).

#### 1. Etude des dossiers en cours

##### ➔ Challenge Régional U18 Féminin

La commission prend note du retrait de l'équipe de Ruaudin US 1 remplacée par l'équipe de Saint-Barthélémy d'Anjou ASC 1

#### 2. Coupe de France Féminine – 2017/2018

##### ➔ Point sur les équipes engagées

La commission fait le point sur le nombre d'équipes engagées.

La Ligue a 47 équipes engagées réparties ainsi :

- 03 équipes de Championnat Division 2
- 10 équipes de Championnat Régional 1
- 15 équipes de Championnat Régional 2
- 19 équipes de Championnats de District

La ligue aura 06 équipes qualifiées pour le 1<sup>er</sup> tout fédéral en plus des équipes de Division 2 (Angers NDC 1, La Roche sur Yon ESOFV et Le Mans FC) qualifiées d'office.

##### ➔ Organisation des tirages

La commission décide de répartir les équipes en 02 groupes géographiques afin de limiter les déplacements.

Le principe retenu est le suivant :

- 1<sup>er</sup> tour : environ 100 km
- 2<sup>ème</sup> tour : environ 120 km
- 3<sup>ème</sup> tour : tirage au sort intégral

##### ➔ Tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour

La commission procède au tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour qui aura le Dimanche 10 septembre à 15h00 sur le terrain du club 1<sup>er</sup> nommé.

Le tirage au sort est effectué par Audrey FOSSE – secrétaire du District de Maine et Loire.

Sont exemptes par tirage au sort les équipes de Régionale 1 suivantes :

- Baugé EA Baugeois
- Laval FA
- Les Verchers Saint-Georges
- Sablé FC

Le tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour ayant été effectué, la commission n'acceptera plus aucun engagement à compter de ce jour.

### ➡ **Calendrier**

La commission rappelle que les rencontres de Coupe de France Féminine « Phase Régionale » sont fixées le Dimanche à 15h00.

Les demandes de changement de date et/ou d'horaire devront être effectuées selon la procédure « Modification de match » sur Footclubs dans les formes et délais réglementaires.

Le calendrier des prochains tours est fixé ainsi :

- 2<sup>ème</sup> tour : Dimanche 08 octobre 2017
- 3<sup>ème</sup> tour – Finale Régionale : Dimanche 22 octobre 2017

### **3. Coupe des Pays de la Loire Féminine – 2017/2018**

La commission précise que les clubs devront valider leur engagement sur Footclubs avant le Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017.

### **4. Prise de connaissance des Règlements Généraux de la L.F.P.L. (votés en Assemblée Générale)**

La commission prend acte des Règlements Généraux de la L.F.P.L. votés lors de l'Assemblée Générale de l'instance du 18 juin 2017 à La Pommeraye.

### **5. Courriers – Courriels – Questions diverses**

➡ **Commentaire sur le travail de Lydie Charrier CTR concernant l'analyse approfondie sur les licenciées Féminines, âges, catégories, niveaux de jeu, clubs.**

Cette analyse devrait permettre à la commission de mieux cerner l'existant sur notre territoire.

Elle facilitera la mise en place des actions importantes pour le développement du football féminin, pour le soutien aux clubs et aux équipes et de mieux appréhender les compétitions de la L.F.P.L..

Une réflexion doit être menée en concertation avec les clubs sur les possibilités de compétition.

Les championnats de Régional 1 et Régional 2 de cette saison apporteront, également, un éclairage.

Une réunion de concertation avec les clubs pourrait être envisagée pendant la trêve des compétitions.

### **6. Calendrier**

➡ **Prochaine réunion** : Sur convocation.

**Le Pilote de Pôle**

Gabriel GÔ

**Le Président**

Daniel ROGER

**Le Secrétaire**

Gabriel GÔ